

Intimités d'écrivains

Marie-Pierre Nault et Hélène Fortier

Numéro 137, été 2013

Tenir parole

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/69660ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Nault, M.-P. & Fortier, H. (2013). Intimités d'écrivains. *Continuité*, (137), 24–25.

Intimités

par Marie-Pierre Nault
et Hélène Fortier

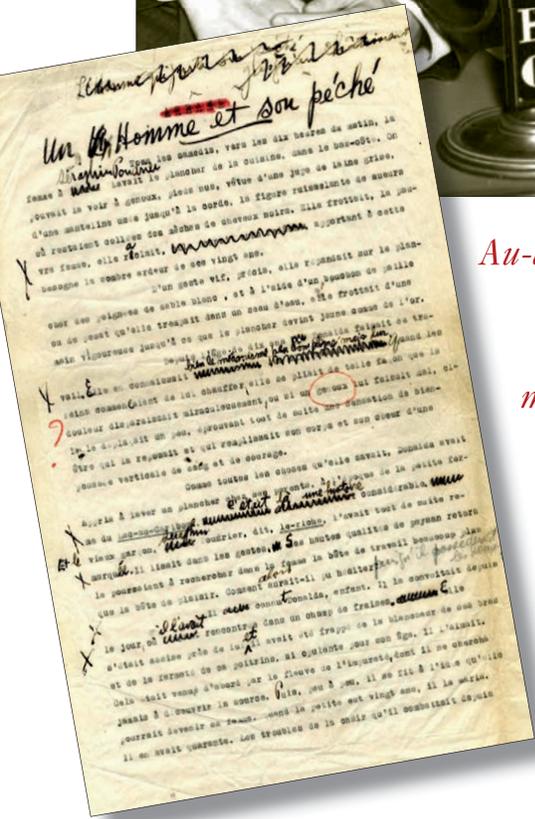
Un fonds d'archives littéraire contient l'ensemble des documents créés, accumulés et utilisés par une personne, une famille ou une organisation pour ses activités de création ou ses fonctions d'éditeur ou d'auteur.

Les manuscrits comptent évidemment parmi les documents les plus courants dans le fonds d'archives d'un auteur. Inédits, parfois en plusieurs versions, ils sont essentiels pour comprendre l'évolution de l'œuvre d'un écrivain et ses méthodes de création.

D'autres documents, tels que les agendas, les récits de voyage et le journal personnel, permettent d'accéder aux sources d'inspiration des auteurs, de comprendre leurs influences et de les suivre dans leurs déplacements et leurs rencontres. Les carnets de notes, qui prennent parfois la forme d'ébauches de manuscrits, sont aussi dignes d'intérêt. Source inestimable d'information sur les liens et les inspirations des écrivains, la correspondance abonde également dans les fonds d'archives littéraires. Les documents audiovisuels et photographiques montrent les auteurs à différentes périodes de leur vie, souvent lors d'événements marquants, comme des cérémonies de remise de prix. À cette liste s'ajoutent des contrats, tels ceux liant les écrivains à leur maison d'édition, des textes de conférences, des spicilèges (coupures de presse, photographies) et d'autres documents, selon les activités du créateur.

LA SÉLECTION

Pour que Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) acquière des archives privées du domaine littéraire, celles-ci doivent apporter un éclairage particulier sur l'œuvre ou l'auteur, compléter les fonds déjà conservés par BANQ ou permettre de développer les sources dans un domaine sous-représenté et, enfin, répondre aux besoins de la recherche exprimés par les chercheurs et les membres du Comité consultatif sur les archives privées. BANQ collabore également avec des partenaires locaux afin



Au-delà des œuvres éditées, le patrimoine littéraire est constitué des témoins matériels du travail d'écriture et de la vie de l'écrivain. Bibliothèque et Archives nationales du Québec se charge de préserver ces trésors dans les fonds d'archives littéraires.

Les manuscrits sont les documents les plus courants dans le fonds d'archives d'un auteur. Ici, celui d'Un homme et son péché de Claude-Henri Grignon, qu'on voit en compagnie du réalisateur Guy Mauffette (à gauche), en 1942.

Photo: Roger Bédard, BANQ, Centre d'archives de Montréal, Fonds Claude-Henri Grignon, MSS246/036/078

Source: BANQ, Centre d'archives de Montréal, Fonds Claude-Henri Grignon, MS246/001/003

d'écrivains

de favoriser le maintien des archives privées dans leur région d'origine.

Lorsque BAnQ reçoit une offre, un archiviste détermine avec le donateur quels documents témoignent des activités de la personne physique ou morale et de son processus de création. Les fonds d'archives du domaine littéraire que conserve BAnQ comprennent principalement des fonds de maisons d'édition (VLB éditeur, Le Loup de gouttière, etc.) et les archives d'auteurs comme Émile Nelligan, Victor-Lévy Beaulieu, Alfred DesRochers, Alain Grandbois, Gatién Lapointe, Gaston Miron, Yves Thériault, Claude-Henri Grignon, etc. D'autres fonds complètent ces archives; ils contiennent des documents qui témoignent de l'activité du secteur littéraire et de ses acteurs.

Au nombre des acquisitions récentes de BAnQ dans le domaine littéraire, mentionnons les fonds de Christiane Duchesne, de Clémence DesRochers, de Jean-Paul Filion, de Paul Gury, de Mireille Levert, de Louise Portal et d'Élise Turcotte, ainsi que des ajouts importants aux fonds de Louise Desjardins, d'Andrée Maillet et de Gilles Vigneault.

PRINCIPES D'ORGANISATION

Lors du traitement des documents, les archivistes appliquent un principe fondamental selon lequel les archives d'un créateur ne doivent pas être mélangées à celles d'une autre provenance. De plus, lorsque l'organisation des documents par le créateur est logique et significative, l'archiviste la maintiendra.

Une classification hiérarchique structure le contenu du fonds en fonction du contexte de création des documents. Elle en fait ressortir la signification, tant individuelle que collective. Le fonds pourra être divisé en séries et en sous-séries, des ensembles de documents regroupés parce qu'ils se rapportent à une fonction ou résultent d'une même activité. Ces sous-séries peuvent à leur tour être divisées en dossiers, dans lesquels se trouvent les pièces, plus petites unités archivistiques, indivisibles.

Les règles de description de BAnQ sont conformes à la norme nationale (Règles pour la description des documents d'archives), qui uniformise la présentation des

La correspondance renseigne sur les liens et les inspirations des écrivains, comme ce touchant mot d'Alain Grandbois à sa femme Lucienne Boucher. On voit ici le poète (à gauche) à Port-Cros en 1932.

Source : BAnQ, Centre d'archives de Montréal, Fonds Lucienne Boucher, P766,S3,D2 et P766,S6,D1

notices et favorise un repérage efficace. L'objectif de la description est de définir et d'expliquer à la fois le contexte (provenance, circonstances), le contenu (documents, information) et le support (caractéristiques physiques).

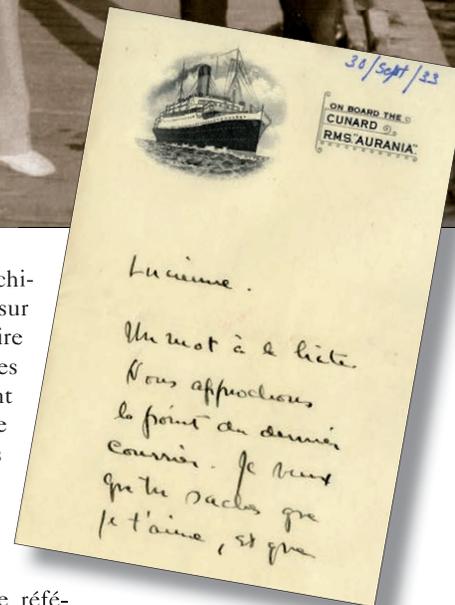
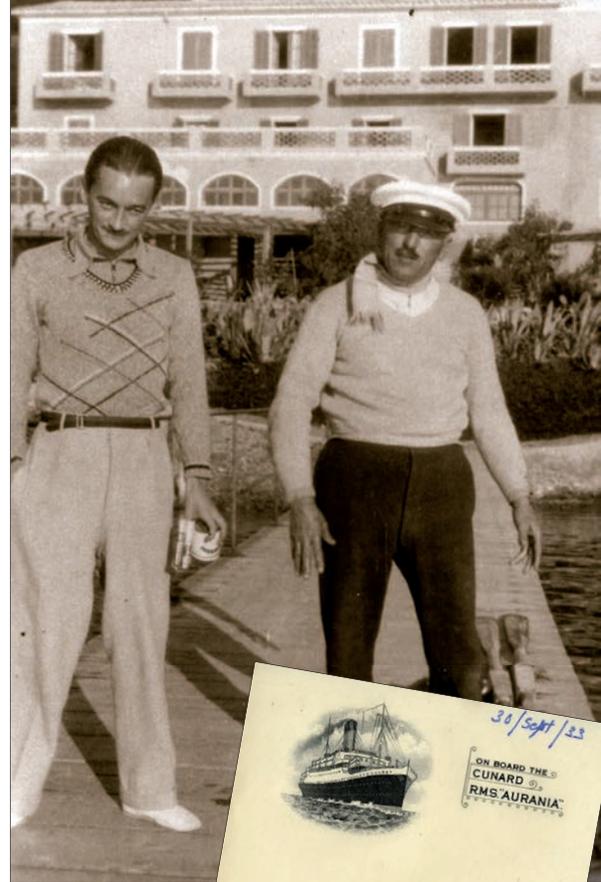
RÈGLES DE CONSERVATION

Dès leur création, les documents se détériorent en raison de leur manipulation et de l'environnement dans lequel ils sont conservés. Le rôle de l'archiviste est de tout mettre en œuvre pour ralentir ce processus afin d'assurer leur pérennité. Connaître la nature des documents est essentiel pour leur fournir un environnement de conservation adapté à leur support (papier, filmique, magnétique ou numérique). Un mobilier et des contenants adéquats sont aussi nécessaires. Les documents sont conservés à l'abri de la lumière, à une température et à un taux d'humidité contrôlés, dans des chemises et des boîtes sans acide. On les manipule avec des gants de coton. De plus, lors de la préparation matérielle des documents, on retire les trombones, les élastiques et toute attache qui exerce une pression.

Bien que les archives de BAnQ soient généralement accessibles au public, des restrictions de consultation, de reproduction ou d'utilisation peuvent être imposées pour diverses raisons: application des lois en vigueur (notamment celle sur le droit d'auteur), protection des renseignements personnels, spécifications de la convention de donation... Le personnel de la salle de lecture du centre d'archives guidera l'utilisateur dans ses démarches de demande d'accès et d'utilisation des documents.

ACCÈS MULTIPLE

Les fonds d'archives du domaine de la littérature conservés par BAnQ sont accessibles par l'entremise d'un réseau de neuf



centres d'archives répartis sur tout le territoire québécois. Ces centres offrent une panoplie de services dans leurs salles de recherche, entre autres un service de référence et d'aide à la recherche.

Grâce à ses ressources en ligne et à ses outils de repérage, le portail institutionnel banq.qc.ca est un incontournable dans la recherche d'archives. La Collection numérique de BAnQ qui s'y trouve permet de découvrir notamment des archives d'écrivains, telles que les manuscrits de Rina Lasnier ou de Jacques Ferron, ainsi que des parcours thématiques portant sur l'œuvre d'Albert Ferland ou de Claude-Henri Grignon, et plus largement, sur le célèbre *Ossitidcho*, présenté en 1968.

De l'événementiel à l'intime, en salle de recherche ou sous le clic de la souris, les fonds d'archives littéraires ont tout un monde à dévoiler. Et des milliers d'histoires à raconter.

Marie-Pierre Nault et Hélène Fortier sont archivistes au Centre d'archives de Montréal.